

Miège, Venthône et Veyras disent un large oui à la fusion

NOBLE-CONTRÉE Les citoyens des trois communes ont plébiscité la fusion de leurs trois entités politiques à 75%.

PAR FRANCE.MASSY@LENOUVELLISTE.CH



Les présidents, heureux et soulagés, des trois communes fusionnées: Stéphane Ganzer (Veyras), Grégoire Clavien (Venthône) et Jean-Claude Vocat (Miège). FRÉDÉRIC DUBUIS

Dans l'amphithéâtre de l'Espace Terroirs à Miège, l'ambiance était festive dimanche au moment de l'apéro offert à la population pour célébrer la nouvelle commune. Ici, on ne pleurait pas sur les résultats Sion 2026, on trinquait joyeusement à cette future Noble-Contrée. Le taux de participation de 76,4% et le résultat sans appel, 75% de oui, prouvent le bien-fondé de la démarche.

Des présidents heureux

Le président de Venthône, Grégoire Clavien, affichait un large sourire. «Je suis extrêmement satisfait. C'était un long processus, ça fait de nombreux mois, même des années, qu'on bosse sur cette fusion. Les six derniers mois s'étaient déroulés très tranquillement puis on a senti un petit peu plus de tension mais au final, les citoyens ont compris quels étaient les enjeux pour défendre en com-

mun nos intérêts de mi-co-teau.» Même satisfaction chez ses deux collègues. Stéphane Ganzer, président de Veyras, respire. «Je suis soulagé. J'étais très confiant et puis les deux dernières semaines ont mon-

«L'ampleur du résultat légitime complètement le processus de fusion.»

JEAN-CLAUDE VOCAT
PRÉSIDENT DE MIÈGE

tré qu'il y avait des opposants avec une capacité certaine de mobilisation. Malgré des réticences et quelques couacs, on voit que le souverain a fait confiance dans le progrès et la raison.» Le président de Miège Jean-Claude Vocat souligne que «l'ampleur du résultat légi-

time complètement le processus de fusion et donne une assise populaire importante aux nouvelles autorités qui pourront travailler dans la sérénité». L'ancien président de Venthône Louis-Fred Tonossi qui avait remis en question la manière de procéder n'a pas voulu épiloguer. «L'important, c'est que le futur soit positif.»

Le non des bourgeoisies

Noble-Contrée verra le jour en janvier 2021, après avoir élu les nouvelles autorités en automne 2020. Le Conseil communal se composera de sept membres au lieu de quinze actuellement pour les trois communes. Le canton va octroyer 3,2 millions d'aide à la mise en place de cette nouvelle entité politique. Dans l'intervalle, les citoyens se prononceront cet automne sur le contrat de fusion qui fixe les lignes du mode de fonctionnement de la future commune. «Les condi-

NOBLE-CONTRÉE

→ 4500 habitants.

→ 653 hectares.

→ 15 millions de francs de recettes financières.

→ 10,7 millions de francs de charges financières.

tions-cadres sont posées. On a tout pour bien faire. La commune de Noble-Contrée sera une réussite dans sa mise en place et son fonctionnement», conclut Jean-Claude Vocat. La population a suivi à 80% les recommandations des autorités qui conseillaient de voter non à la fusion des bourgeoisies pour préserver les identités villageoises. Miège qui a un conseil commun, devra élire ses propres autorités bourgeoises.



COMMENTAIRE

FRANCE MASSY
JOURNALISTE

«J'habite Noble-Contrée et j'y suis bien»

C'était couru d'avance. Tout le monde, les idéalistes, les politiques, les sceptiques, les récalcitrants... Tous prédisaient un oui à la fusion des trois communes Miège, Venthône et Veyras.

D'abord parce que fusionner trois entités qui partagent déjà pas mal de services fait sens. Ensuite parce qu'un réservoir de 4500 personnes est bien mieux pourvu en individus susceptibles de siéger au Conseil communal. Aux compétences requises pour diriger une municipalité, s'ajoute la disponibilité. Pas toujours facile de se libérer pour le bien commun si on n'est pas rétribué correctement. Avec la fusion, on ne fera pas d'économies mais on pourra certainement mieux payer les 7 conseillers que ne le sont les 15 actuellement. Et pour finir, parce qu'une fusion permet l'engagement aux postes clés de professionnels pointus pour seconder les élus.

Le résultat sans équivoque – 75% de citoyens favorables – dessine un avenir serein pour la commune de Noble-Contrée. Surtout si on n'oublie pas de regarder du côté de Crans-Montana afin d'apprendre les difficultés de la mise en place d'une nouvelle entité politique et d'éviter les écueils partisans qui nuisent à tout grand projet. Les Venthônards, qui ont été les plus mesurés dans leur acceptation, 63,6% contre 84,6% à Miège et 74,3% à Veyras, pourront alors garder leur slogan et dire: «J'habite Noble-Contrée et j'y suis bien.»

EN BREF

LAVEY-LES-BAINS

L'eau a viré au vert



Drôle de surprise pour les baigneurs de Lavey-les-Bains, samedi. Une bonne partie des bassins avait viré au vert. L'incident est désormais réglé.

«Un mauvais filtrage du manganèse contenu dans l'eau, entré en contact avec le chlore, a donné une teinte vert émeraude à l'eau, qui a gardé toute sa transparence», précise la directrice des lieux, Silvana Tomasino. «C'est même une eau plus naturelle qui a été injectée dans les bassins, samedi.» La situation a été rétablie avant l'ouverture, dimanche matin, de la structure thermique. Selon l'un des garde-bains, un tel incident ne s'était plus produit depuis au moins une quinzaine d'années. FZ

SAILLON

C'est oui aux comptes 2017

Les comptes 2017, qui présentent une marge d'autofinancement de près de 2,8 millions de francs, ont été acceptés par l'assemblée primaire la semaine passée. Le dernier exercice comptable de Saillon a été marqué par des investissements de 1,1 million de francs. Un montant relativement faible au regard des exercices précédents. «Le Conseil communal a souhaité se montrer prudent en 2017, puisqu'il s'agissait de sa première année dans cette nouvelle législature», indique le président de Saillon, Charles-Henri Thurre. Des investissements plus importants devraient survenir ces prochaines années. «Des travaux seront notamment entrepris dans l'école, la crèche, l'UAPE ou encore le bâtiment communal, d'ici trois à quatre ans.» FBA

PUBLICITÉ

ARTS & CUISINES SÀRL

XAVIER CRETON

Rte du Levant 102 - MARTIGNY
027 722 55 30
600 m² d'EXPOSITION



www.arts-cuisines.ch

le Pass murailles
Collines de Valère et Tourbillon | Sion

CHF 49.-
(Valeur totale: CHF 500.-)

22 Offres
culture | sorties | activités
gastronomie | shopping

commandez le vôtre sur
www.passmurailles.ch

EN BREF

RIDDÉS

Les comptes 2017 acceptés à l'unanimité

L'assemblée primaire a approuvé les comptes de Riddes. Comme prévu dans la planification financière de la commune, la dette par habitant a diminué de 500 francs en 2017, passant de 4606 francs à fin 2016 à 4103 francs à fin 2017. «Après plusieurs années d'importants

investissements, ces derniers ont été volontairement plus modestes l'année dernière. Ce sera encore le cas jusqu'en 2020, ce qui nous permettra de ramener l'endettement en dessous de la barre des 3000 francs par habitant», précise le président Jean-Michel Gaillard.

Grâce à une hausse sensible des revenus concernant l'impôt sur les personnes physiques, l'exercice 2017 boucle avec une marge d'autofinancement importante, à hauteur de 3,8 millions de francs. Quant aux investissements nets, ils se sont élevés à 2,65 millions, dont 912 000 francs pour la fin des travaux d'agrandissement du centre scolaire. OR